

L'aide pour l'accueil du jeune enfant étendue jusqu'à 12 ans pour les parents solo, une révolution pour plus de 12 000 familles Val d'Oisiennes

À partir de septembre 2025, le complément de libre choix du mode de garde (CMG) évolue pour les familles monoparentales du Val-d'Oise, qui pourront bénéficier du CMG jusqu'aux 12 ans de leur enfant. Les parents séparés en garde alternée y auront eux droit dès décembre. Une réforme qui vise à réduire les inégalités d'accès à la garde d'enfants.

UN CALCUL DU CMG PERSONNALISÉ SELON LA SITUATION

Le complément de libre choix du mode de garde (CMG), cette aide financée par les Caf et versée par Pajemploi pour aider les familles qui emploient un assistant maternel ou une garde à domicile, évolue dès le 1er septembre 2025.

Dans un département comme le Val d'Oise où 33 % des parents élèvent seuls leurs enfants (contre 25 % en moyenne nationale), cette réforme a pour but d'apporter un calcul du CMG personnalisé plus juste selon la situation.

Cette prestation peut en effet présenter jusqu'à 85 % des coûts de garde pris en charge pour les familles les plus modestes

L'objectif de cette évolution est d'augmenter le soutien financier aux parents qui ont des besoins d'accueil importants ou des revenus modestes, afin de leur faciliter l'accès à l'emploi d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfant à domicile. La réforme du CMG vise en effet à réduire les écarts de coût entre les assistantes maternelles et les crèches, ce qui pourrait rendre l'accueil par une assistante maternelle plus accessible financièrement pour les familles du Val-d'Oise

Désormais, le calcul du CMG tiendra compte :

- du nombre d'enfants à charge ;
- du coût horaire de la garde choisie ;
- du nombre d'heures de garde par mois.



À propos

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles et des plus fragiles. En versant des aides financières et en orientant les individus vers leurs droits, les Caf soutiennent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,3 millions de personnes dont 13,5 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Implantée depuis 1981 dans le département, le siège de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise est depuis le 14 septembre 2020 dans un immeuble neuf, à deux pas de la gare de Cergy Préfecture, 13 boulevard de l'Oise. Elle met également à disposition de ses publics deux autres sites d'accueil à Sarcelles et Argenteuil afin de répondre aux besoins de plus de 250 000 allocataires.

Contacts

Jérôme Gross, responsable du service communication - communication@caf95.caf.fr
Justine Lapouza, chargée de communication & relations médias - justine.lapouza@caf95.caf.fr
Données communales, interviews d'experts et reportage sur demande

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cergy, 19 août 2025

UNE AIDE VERSÉE PLUS LONGTEMPS AUX FAMILLES MONOPARENTALES

Pour le parent qui élève seul son enfant, le CMG est **étendu jusqu'aux 12 ans de l'enfant**.

Les familles monoparentales pourront également le demander pour les aider à payer l'accueil de leur enfant après l'école, le mercredi ou pendant les vacances scolaires.

Exemple : Une mère qui élève seule ses deux enfants à charge et travaille à temps partiel, rémunérée au Smic (revenu mensuel net de 1141 €), a besoin des services d'une assistante maternelle pour sa fille pendant 110 heures par mois. Si elle rémunère son assistante maternelle au tarif de référence, soit 4,85 € par heure, le coût total s'élèvera à 533,50 €.

Avant la réforme, le CMG, limité à 85 % de la dépense, s'élevait à 453,48 €. La dépense mensuelle à la charge de cette mère isolée s'élevait à 80,02 €.

Après la réforme, sa participation mensuelle est calculée en appliquant le taux d'effort pour deux enfants à charge (0,0516 %) aux ressources de cette mère isolée, son reste à charge mensuel sera donc de 64,77 €, soit une baisse de 15 € par mois (et son CMG sera en hausse du même montant).

UNE AIDE POUR CHAQUE PARENT EN CAS DE RÉSIDENCE ALTERNÉE

A partir de décembre 2025, les parents séparés avec des enfants en garde alternée, pourront bénéficier chacun du CMG pour recourir aux services d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) salarié(e) de garde à domicile.

UNE AIDE FAVORABLE AUX PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Avec la réforme, le nouveau calcul prend en compte la présence d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Le CMG prend ainsi mieux en compte les contraintes plus coûteuses de l'accueil d'un enfant en situation de handicap, du fait d'un recours à des professionnels avec des qualifications spécifiques.

Exemple : Une mère qui élève seule ses deux enfants à charge et travaille à temps partiel, rémunérée au Smic, (revenu mensuel net de 1141 €), a besoin des services d'une assistante maternelle (au tarif de référence, soit 4,85 €/heure) pour sa fille pendant 110 heures par mois. Son autre enfant est par ailleurs bénéficiaire de l'AEEH. Après la réforme, son reste à charge mensuel passera de 80,02 € à 51,84 € soit une baisse de 25%.

UN COMPLÉMENT TRANSITOIRE PRÉVU

Dès septembre 2025, pour les familles dont le CMG baisserait avec le nouveau calcul, un complément transitoire sera automatiquement appliqué. Il est déjà possible de vérifier son éligibilité (à titre indicatif) via un simulateur est en ligne sur le site de l'Urssaf : ["Évaluer votre droit au complément transitoire CMG"](#)

CRÈCHE OU ASSISTANTE MATERNELLE ?

La réforme permet, pour une famille, de rapprocher le coût d'un accueil en crèche avec celui d'une assistante maternelle. Elle permettra ainsi aux parents de choisir librement le mode d'accueil le plus adapté à ses besoins, sans que le coût ne soit un frein.

À propos

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles et des plus fragiles. En versant des aides financières et en orientant les individus vers leurs droits, les Caf soutiennent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,3 millions de personnes dont 13,5 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Implantée depuis 1981 dans le département, le siège de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise est depuis le 14 septembre 2020 dans un immeuble neuf, à deux pas de la gare de Cergy Préfecture, 13 boulevard de l'Oise. Elle met également à disposition de ses publics deux autres sites d'accueil à Sarcelles et Argenteuil afin de répondre aux besoins de plus de 250 000 allocataires.

Contacts

Jérôme Gross, responsable du service communication - communication@caf95.caf.fr

Justine Lapouza, chargée de communication & relations médias - justine.lapouza@caf95.caf.fr

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À RÉALISER ?

Les parents déjà bénéficiaires du CMG n'ont aucune démarche à faire, le nouveau calcul s'applique automatiquement.

Ceux qui en font la demande pour la première fois, comme le parent dont les enfants sont en garde alternée (qui pourra en bénéficier à partir de décembre prochain), peuvent le faire sur le site caf.fr, rubrique :

Mes démarches > Faire une demande de prestation > Vie personnelle > Complément de libre choix du mode de garde.

Pour plus d'infos

www.caf.fr : « Réforme du CMG : une aide plus adaptée pour les familles »

www.urssaf.fr : « Evolution du CMG : ce qui va changer »

Et toujours plus d'informations pour les parents :

- sur le compte instagram : [caf_parents](https://www.instagram.com/caf_parents)
- dans le Guide des prestations et la dernière édition du magazine Vies de famille
- sur la chaîne You tube @LaCafOfficiel
- sur monenfant.fr



Caf du Val d'Oise

Agence d'Argenteuil : 92 boulevard Héloïse, 95100 Argenteuil

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Agence de Cergy : 13 boulevard de l'Oise, 95000 Cergy

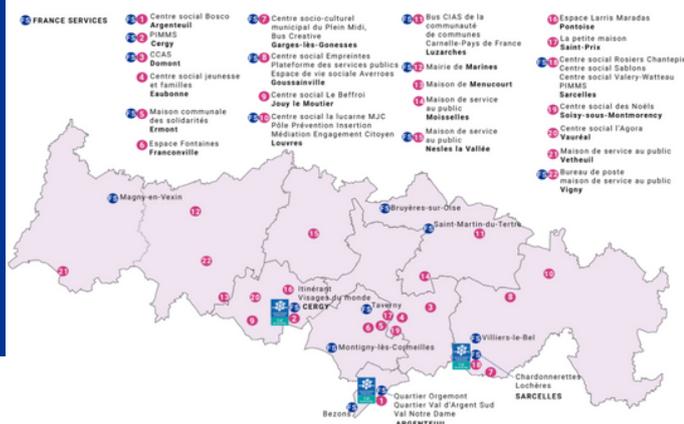
Horaires d'ouverture : en continu, du lundi au vendredi de 9h à 16h

Agence de Sarcelles : 43 rue Marius Delpech, 95200 Sarcelles

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

LA CAF DU VAL-D'OISE C'EST AUSSI

30 POINTS NUMÉRIQUES CAF
28 MAISONS FRANCE SERVICES
39 POINTS DE RENDEZ-VOUS
DE TRAVAIL SOCIAL



À propos

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles et des plus fragiles. En versant des aides financières et en orientant les individus vers leurs droits, les Caf soutiennent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,3 millions de personnes dont 13,5 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Implantée depuis 1981 dans le département, le siège de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise est depuis le 14 septembre 2020 dans un immeuble neuf, à deux pas de la gare de Cergy Préfecture, 13 boulevard de l'Oise. Elle met également à disposition de ses publics deux autres sites d'accueil à Sarcelles et Argenteuil afin de répondre aux besoins de plus de 250 000 allocataires.

Contacts

Jérôme Gross, responsable du service communication - communication@caf95.caf.fr

Justine Lapouza, chargée de communication & relations médias - justine.lapouza@caf95.caf.fr